



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine et à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

25^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

EPU du Nigéria

Jeudi, le 20 Mars 2014

La RADDHO se félicite de la présence de la délégation Nigérienne ce matin parmi nous. Nous tenons à rappeler l'immense contribution du 1^{er} président Africain du Conseil l'ambassadeur **S.E.M Martin IHOEGHIAN UHOMOIBHI** du Nigéria aux travaux du conseil.

Nous saluons les réformes engagées par le pays dans le domaine des droits sociaux, économiques et culturelles depuis son examen lors du 1^{er} cycle de l'EPU. Etant le pays le plus peuplé d'Afrique, le Nigéria a connu des régimes d'exception par le passé et a pu tourner les pages noires de son histoire pour épouser la voie de la démocratie.

Les défis réels de la mise en œuvre des recommandations sont entre autres :

- la corruption qui gangrène l'administration publique ;
- le fondamentalisme religieux dans le nord du pays ;
- la violence faite aux femmes, ainsi que les discriminations faites aux minorités.

En conclusion, nous encourageons le pays à promouvoir un dialogue interculturel et religieux afin de lutter contre la violence inter-religieuse qui sape toutes les perspectives de la cohésion nationale dans le pays.

Je vous remercie Madame vice- présidente.